MISE À JOUR SUR LA COVID-19

Message de l'ADC à toutes les parties prenantes

Ci-dessous figure un portrait des efforts de l'Association dentaire canadienne (ADC) en réaction à la pandémie pour la semaine se terminant le 16 octobre 2020.

Points saillants de la semaine : Le point sur la COVID-19

Le chef de l'équipe de réaction de l'ADC à la COVID-19, le Dr Aaron Burry, directeur adjoint aux affaires professionnelles, trace un portrait de la pandémie du point de vue canadien. Cliquez sur le bouton ci-dessous pour l'écouter.



Portrait de la pandémie de COVID-19, avec le Dr Aaron Burry [en anglais] Durée: Environ 7,5 minutes. Date d'enregistrement: 13 octobre 2020.

Points saillants:

Le Canada connaît actuellement une résurgence automnale du nombre de cas de COVID-19, qui affecte bien des provinces encore plus fortement qu'au printemps. À mesure que la population s'installe à l'intérieur, il est logique que le risque de propager et de contracter le virus augmente.

Une importante zone de transmission communautaire s'étend de Québec à Windsor (Ontario), avec des foyers d'éclosion qui se propagent d'une collectivité à l'autre.

Des difficultés liées à la capacité d'accueil du réseau hospitalier se font sentir en Ontario et au Québec. Contrairement au printemps, le réseau compte maintenant une proportion supérieure de patients recevant des soins alternatifs (c.-à-d. des personnes hospitalisées qui attendent une place dans un centre de soins de longue durée), en plus d'avoir d'autres patients déjà hospitalisés qui ont besoin de soins. En conséquence, les médecins multiplient les démarches auprès du gouvernement parce qu'ils s'inquiètent de l'augmentation de la transmission communautaire et des foyers d'éclosion dans les centres de soins de longue durée à une époque où les hôpitaux n'ont pas la capacité de répondre à une flambée de case de COVID-19 qui nécessiterait une hospitalisation.

Le secteur de la médecine dentaire ne doit pas baisser la garde. Il faut rappeler aux cabinets dentaires de continuer à :

- prendre la pandémie au sérieux;
- faire preuve de vigilance autant dans les salles de traitement qu'à l'extérieur.

Les dentistes doivent aussi continuer à s'occuper de leur milieu de travail en respectant tous les protocoles nécessaires, y compris maintenir un protocole de dépistage, suivre les règles de distanciation et restreindre autant que possible le nombre de personnes présentes dans le cabinet à tout moment.

Dernières nouvelles des initiatives de défense des intérêts de la profession

Le 9 octobre 2020, le gouvernement fédéral a annoncé de nouvelles mesures d'aide financières supplémentaires en riposte à la pandémie de COVID-19, dont deux programmes clés qui répondent à des politiques que l'ADC souhaitait de la part du gouvernement :

Prolongation : Le **Compte d'urgence pour les entreprises du Canada** (CUEC) sera prolongé pour que les entreprises touchées par la COVID-19 puissent encore avoir accès à des prêts sans intérêts allant jusqu'à 20 000 \$ en plus des 40 000 \$ déjà offerts par ce programme. La moitié du prêt supplémentaire de 20 000 \$ sera radié s'il est remboursé avant le 31 décembre 2022.

Prolongation : Le programme de **Subvention salariale d'urgence du Canada** sera maintenu jusqu'en juin 2021. Le taux de subvention demeure le même, soit un maximum de 65 % des salaires admissibles jusqu'au 19 décembre 2020.

Nouveau! La **Subvention d'urgence du Canada pour le loyer** remplace le programme d'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial. Cette nouvelle mesure d'aide simplifiée fournira un soutien au loyer et à l'hypothèque d'accès facile jusqu'en juin 2021. Les entreprises, les organismes de bienfaisance et les organismes à but non lucratif qui ont subi une baisse de revenus seront ainsi admissibles à une subvention d'un pourcentage de leurs dépenses, selon une échelle mobile, pouvant atteindre 65 % des dépenses admissibles jusqu'au 19 décembre 2020. Une subvention complémentaire au taux de 25 % sera offerte aux organisations ayant dû fermer leurs portes temporairement en raison d'une ordonnance de santé publique. L'ADC suit le dossier près et cherche à obtenir des précisions sur la date de lancement de cette nouvelle mesure d'aide et les modalités de sa distribution.

Mise à jour! La **Prestation canadienne d'urgence** deviendra un programme d'assurance emploi, et la législation stipule qu'une personne ayant « refusé de recommencer à exercer son emploi lorsqu'il était raisonnable de le faire » ou ayant « refusé une offre raisonnable d'emploi » ne sera pas admissible aux nouvelles prestations.

Les <u>pages Web de l'ADC sur le plan d'intervention économique du Canada</u> seront bientôt mises à jour pour inclure ces dernières informations.

Groupe de travail de l'ADC sur la reprise des activités

Le Groupe de travail comprend des représentants de toutes les associations dentaires provinciales et territoriales membres de l'ADC. Il se réunit toutes les deux semaines pour :

- 1. faire le point sur la reprise des activités dans les cabinets dentaires au pays;
- 2. élaborer des stratégies en vue d'obtenir et de garantir de l'équipement de protection individuel (ÉPI);
- 3. définir les messages à diffuser au grand public au sujet de la reprise des activités des dentistes.

Rappel! Vigilance, vigilance : Cette semaine, le groupe de travail a discuté du besoin de rester extrêmement vigilant dans les cabinets dentaires en raison de l'augmentation du nombre de cas de COVID-19 dans certaines régions du Canada. Les cabinets doivent tenir compte des éléments suivants :

- Il peut falloir modifier les questions de dépistage ou en ajouter à mesure que la situation de la COVID-19 évolue : Par exemple, à l'heure actuelle, il y a un foyer d'éclosion à Moncton (Nouveau-Brunswick). Vu que beaucoup de personnes de l'Île-du-Prince-Édouard se rendent fréquemment dans cette ville, les dentistes prince-édouardiens ont récemment ajouté une question à leurs protocoles de dépistage de la COVID-19 pour demander à leurs patients s'ils sont allés à Moncton dernièrement.
- Le personnel des cabinets dentaires ne doit pas baisser la garde dans les aires non cliniques, telles que le coin repas ou d'autres aires communes. Il faut encourager le personnel à porter un masque à maintenir ses distances, à se laver fréquemment les mains, etc.

Mise à jour! Difficultés persistantes dans la chaîne d'approvisionnement en médecine dentaire :

- Il est de plus en plus difficile de trouver des gants.
- Une pénurie de verre a des incidences sur certains articles conditionnés dans des bouteilles. Il est recommandé que les cabinets dentaires s'y prennent à l'avance pour passer leurs commandes afin d'éviter des retards.

Les associations dentaires provinciales et territoriales membres de l'ADC qui ont des attentes particulières à l'égard du groupe de travail ou qui ont des demandes à lui adresser doivent passer par leur représentant qui siège à ce groupe.



Aperçu d'une affiche de la série *La vigilance est de mise en tout temps!*. Les couleurs et le texte peuvent varier puisque les associations dentaires provinciales et territoriales ont la possibilité d'adapter le matériel à l'intention de leurs membres. Les dentistes sont invités à utiliser ces affiches pour parler à leur équipe de l'importance de toujours faire preuve de vigilance.

4

Intermédiaire pour la diffusion des connaissances et de l'information

<u>CDA Oasis</u> est le principal outil de communication qu'utilise l'ADC pour transmettre des renseignements urgents au secteur dentaire au sujet de la pandémie de COVID-19.

Nouveau! Le **numéro 6 de** *L'essentiel de l'ADC* est <u>en ligne</u>. Voici quelques-uns des articles de ce numéro :

- Amorcer une carrière en médecine dentaire durant la pandémie de COVID-19
- Question de chiffres : Reprise des activités après la pandémie
- Réponses à vos questions liées à la COVID-19
- Parlons-en... de la vigilance à avoir en tout temps!
- Analyse de l'augmentation des fractures de dents durant la COVID-19



Santé mentale et bien-être

La pandémie de COVID-19 continue de peser lourdement sur les personnes et les familles des quatre coins du Canada. Pour cette raison, il est plus important que jamais de veiller à sa santé mentale et à son bien-être général.

Rappels!

Ne manquez pas les vidéos ci-dessous que CDA Oasis a mises en ligne :

• Respiration contrôlée pour faire face au stress

Le Dr Bruce Freeman partage quelques idées sur la gestion du stress. Il parcourt les techniques prouvées de la respiration carrée et de l'hyper-concentration et

met en évidence leurs avantages pour les dentistes et leurs patients. (7 octobre 2020)

• L'importance de l'exercice physique

Le Dr Uche Odiatu souligne quelques avantages méconnus de l'exercice régulier – tels que le renforcement du système immunitaire, une augmentation des messages de vie positifs, l'accroissement des niveaux d'énergie – et présente le concept de « petites pauses d'exercice ». (28 septembre 2020)

Pour profiter d'un soutien en matière de santé mentale et de bien-être, adressez-vous au Programme d'aide aux membres (PAM) en passant par les médias sociaux, le centre d'assistance ou le site Web du CDSPI. Il est aussi possible de joindre ce programme de soutien pour la santé mentale et le bien-être au **1-844-578-4040** ou à partir du site www.travailsantevie.com. Le PAM offre différentes ressources pour aider les personnes à composer avec les tourments de la vie. Il s'agit de services confidentiels de counselling, d'orientation vers des spécialistes et d'information pour les personnes qui sont aux prises avec des difficultés en santé mentale ou qui ont besoin de conseils sur l'exercice physique, l'alimentation ou le rôle parental. Les services et ressources du PAM sont assurés par l'entremise du cabinet Shepell, le plus grand fournisseur de programmes d'aide pour le personnel et les familles au Canada.



Ce service offre gratuitement des services de counselling, d'orientation vers des spécialistes et d'information pour les dentistes, leur personnel et leur famille.

Centre d'assistance de l'ADC

Le centre d'assistance de l'ADC aide les dentistes et le personnel dentaire à s'y retrouver dans les programmes d'aide du gouvernement fédéral et à y accéder.

Si vous avez besoin d'aide, appelez le centre d'assistance de l'ADC au 1-866-232-0385, du lundi au vendredi, entre 7 h 30 et 20 h, heure avancée de l'Est.



L'équipe de réaction de l'ADC à la COVID-19 travaille sans relâche sur plusieurs plans pour aider à atténuer les contrecoups de la COVID-19 sur la profession dentaire. L'ADC s'affaire à aborder les questions scientifiques, cliniques, économiques et commerciales ayant une incidence sur l'exercice de la médecine dentaire, ce qui comprend le déploiement d'efforts pour veiller à la santé mentale et au bien-être des dentistes, de leur famille et du personnel dentaire durant cette période difficile. L'ADC fera régulièrement le point quand il y aura du nouveau.

